



Compte rendu de la commission «Développement local»

Du 13 janvier 2015

Etaient présents : Serge Falzon, Frédérique Biesse, Marie-Hélène Sanchez, Sylvain Adelaere, Francine Dehail, Olivier Lecomte et Sylvie Contreras

Christine Pradel, chef de cabinet

Il s'agit de faire le point sur la Commission extra-Municipale Tourisme et sur la rencontre avec l'office du Tourisme. Serge Falzon anime la commission en l'absence d'Annie Leroy, excusée.

Plusieurs points ont été abordés, de façon récurrente, et en particulier :

La signalétique : la signalétique générale n'est pas bien faite, surtout celle des parkings. Pour les trouver et pour en sortir. On ne sait pas où aller quand on sort du parking Bouchard ou du parking du Jeu de Ballon. Il faudrait au moins signaler l'autoroute qui est considérée comme un bon repère.

La signalétique du rondpoint de Pioch Courbi sera également très importante. Il est précisé que les travaux de ce rondpoint ne devraient pas tarder à démarrer puisque les marchés sont passés et qu'il doit être terminé pour l'été.

Les abords du pont : il faut sécuriser la travers de la route car le point de vue sur le pont est prévu côté gauche en allant sur Saint André et l'emplacement des bus est prévu côté droit.

Le nettoyage doit être fait par le Conseil Général. De petits aménagements pourraient peut-être être envisagés avec le Lycée Agricole. Il faudrait prévoir également des rénovations.

Où en est l'aire des deux ponts prévue dans le projet Cosmo ? Ce sera la dernière étape du projet.

Les visites : l'OTI souhaite impliquer les commerçants comme acteurs du tourisme de leur ville. Il organisera en collaboration avec l'association des professionnels une visite spéciale destinée à faire des professionnels locaux des ambassadeurs de leur ville.

La visite de l'été : la visite de Gignac organisée l'été par l'OTI se fera le jour où les commerçants organiseront leur marché du terroir.

Journées du patrimoine : elles se préparent. En ce qui concerne le patrimoine, le projet de d'ouvrir des maisons dont le patrimoine est méconnu. Amélie Matéo a recensé l'ensemble des propriétaires concernés afin de prendre contact.

La thématique eau et hydraulique sera également exploitée avec l'ASA du canal et Gignac Energie. Le musée de l'hydraulique a été entièrement rénové et sera un élément clef de ce parcours.

L'OTI travaillera également sur ce projet avec la guide conférencière.

Stationnement des bus de tourisme : l'OTI avait fait remarquer qu'il était difficile de se garer dans Gignac pour les bus de tourisme dont l'accompagnateur-guide est aussi le chauffeur. Il faut des stationnements de proximité pour permettre au groupe de visiter le cœur de ville et d'y déjeuner. Contact pris avec Hérault Transport qui stationne ses bus le long du collège, il est possible d'y stationner également les bus de tourisme qui, dans la plupart des cas ne seront pas là aux horaires de ramassage.

Les entrées de ville : il y a de gros effort à faire à ce sujet pour être accueillants en matière de tourisme.

Il faudrait nettoyer les abords d'Intermarché, enlever les panneaux de commerçants ou d'artisans dont certains n'existent plus.

La question des conteneurs près de Notre Dame a été posée et il a été dit que ce positionnement n'a pas vocation à durer et la recherche d'un nouvel emplacement ou d'une meilleure solution est en cours.

Le télécentre : nous avons eu un premier retour sur le questionnaire des entreprises. Dans un premier temps, un chantier du Plan Local d'Insertion par l'Economique (PLIE) va rénover le second œuvre du bâtiment.

La rénovation de l'immeuble va faire l'objet d'un chantier d'insertion pour le second œuvre du bâtiment. C'est une aubaine car cela ne coûte pas très cher, mais ce sera un chantier beaucoup plus long que si l'on faisait appel à des entreprises.

Place de Verdun : les travaux avancent normalement malgré quelques surprises, les entreprises sont dans les délais. Sans intempéries, nous livrerons la place dans les délais c'est-à-dire fin mars.

Sans autre question la séance est levée à 19 heures 45.

Serge FALZON

Conseiller municipal





Compte-rendu commission Affaires Scolaires du 14 janvier 2015

Etaient présents : Olivier Nadal, Conseiller Municipal délégué aux affaires scolaires, Bruno Vaillhé, Amélie Matéo, Joëlle Sorel, Chrystelle Caboche, Martine Labeur, Alexandra Pantaléone, Maguelonne Suquet, Olivier Lecomte.

Christine Pradel, chef de cabinet

- **Plan Vigipirate**

Il a été activé suite aux récents événements : Présence de la Police Municipale et de la Gendarmerie devant les écoles, barrières de sécurité installées.

Pour information, une collégienne a éternué pendant la minute de silence en hommage aux victimes des attentats et a tenu des propos tendancieux ! Après renseignements pris auprès du collège, les parents ont été convoqués par le Principal, un rapport a été envoyé à l'Académie.

- **Rythmes scolaires:**

Le 02/12 un comité de pilotage s'est tenu avec l'ensemble des représentants.

Une demande est faite par les enseignants et le directeur de l'école élémentaire d'avancer l'heure de la classe le matin d'1/4 heure pour son école uniquement. Une réflexion est en cours à ce sujet :

Le point positif qui en ressort :

Raccourcir le temps de l'école de l'après-midi où les enfants sont moins concentrés

Les points négatifs :

Rallonger la durée de l'Alae et frais supplémentaires pour les familles

Manque de recul par rapport à la réforme

Il n'y aurait pas d'impact sur les horaires de la maternelle (possibilité pour les fratries d'être déposées les unes après les autres en toute quiétude).

- **Informatique :**

Les problèmes récurrents rencontrés sont :

- une connexion internet très difficile
- un manque d'ordinateurs

Diagnostic fait par l'informaticien du collège à la demande d'Olivier Nadal

- Les réseaux et les connexions sont relabés,
- les ordinateurs ont été nettoyés et optimisés,
- de nouveaux ordinateurs ont été obtenus du Conseil général (ordinateurs réformés)

M. Villin, directeur de l'école élémentaire, est très satisfait. A suivre pour l'école maternelle.

Commission Bio : « Bien manger »

Elle s'est tenue le 13 novembre 2014. Elle a pour but de faire manger aux enfants des légumes et fruits frais bio tout le long de l'année.

Elle privilégie les circuits courts, l'agriculture raisonnée, de sensibiliser les enfants et leurs familles à la diététique avec la proposition d'un repas sans viande par semaine. Il y a une difficulté à travailler avec les producteurs locaux car il n'y a pas les quantités nécessaires et la régularité dans les approvisionnements. (Trop petit pour les grosses exploitations et trop grand pour les petites exploitations). Pour l'instant, l'approvisionnement de la cantine passe par une plateforme du bio qui est située à Montpellier

Un projet des CM2 et 6ièmes de 3 journées de sensibilisation sur les thèmes du goût, de la santé et du territoire serait animé par l'association « Pique-assiette » (A l'initiative du collègue).

La prochaine commission aura lieu à la fin février.

Une proposition est faite aux ateliers en charge de la restauration collective d'effectuer des échanges de pratiques sur la mise en place du bio avec l'association « un plus bio » et la CCVH.

Frontignan s'essaie à ces bonnes pratiques depuis une vingtaine d'années (Martine Labeur présente va se renseigner un peu plus)

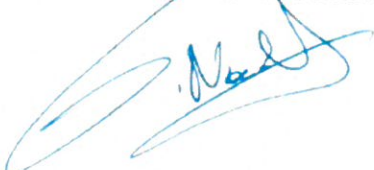
Projet de rénovation :

Privilégier les classes dans les locaux en dur et l'Alae dans les modulaires

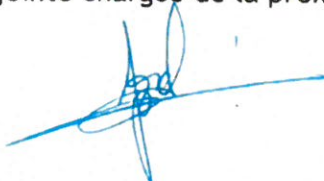
Parents et enseignants concertés sont d'accord

La séance est levée à 19 heures 30.

Olivier NADAL
Conseiller Municipal délégué
Aux Affaires Scolaires



Joëlle SOREL
Adjointe chargée de la proximité





COMMISSIONS URBANISME ET VIE QUOTIDIENNE

Le 15 janvier 2015

Etaient Présents : Olivier Serval, premier adjoint en charge de l'urbanisme, François Colombier, adjoint en charge de la vie quotidienne, Serge Falzon, Bruno Vailhé, Annie Leroy, Amélie Matéo, Michel Blanès, Frédérique Biesse, Francine Dehail, Joëlle Sorel, Marcel Christol, Christine Debeauce, Véronique Durand, Jean-Luc Pourtier, Marie-Hélène Sanchez, Maguelonne Suquet et Gérard Edmond-Mariette

Christine Pradel, Chef de cabinet

Le point est fait sur les dossiers en cours :

- **Place de Verdun :**

Des problèmes se sont posés sur le chantier qui sont liés aux dernières intempéries : les puits, ou plutôt les puisards, ont débordé et ont rempli les caves. C'est un phénomène naturel concomitant au chantier mais sans aucun rapport avec lui.

Le chantier se déroule normalement dans les délais prévus. On arrive à la fin de la partie réseaux. L'entreprise Espinas a eu quelques surprises sans conséquences comme des trous et des caves non répertoriés.

Dès le 10 février, le relais sera pris par les travaux de surface. La société Geométris est en train de faire l'analyse des offres, les enveloppes viennent juste d'être ouvertes. Le choix des revêtements est en cours. Un déplacement a eu lieu à la carrière de Pompignan pour voir sur place à la fois les couleurs et les textures des caniveaux et du calepinage : il faut trouver quelque chose qui puisse faire raccord à la fois avec la place de l'église et avec l'esplanade.

- **Rondpoint de Pioch Courbi**

Nous en sommes à la phase de concertation pour la mise en place avant l'été. C'est un petit rondpoint : on ne pourra pas mettre l'olivier à cause du passage des convois exceptionnels.

Pour l'instant, le marché de l'immobilier est atone et il n'y a que très peu de ventes sur ce lotissement.

Il n'y a pas de réception des chantiers à l'heure actuelle car il y a encore pas mal de problèmes de réception. Il y a encore des aménagements en cours.

Il y a à l'heure actuelle entre 120 et 130 logements potentiels, en cours ou à venir, sur Gignac.

- **Rondpoint Cosmo**

Pitch promotion démarrera sa partie lorsqu'il arrivera à 60 % de commercialisation.

Il faudra trouver des noms pour ces rues : des femmes célèbres ? Des scientifiques ? Des hommes politiques ?

La signalétique de cet ensemble est à voir avec la CCVH. Il faudrait un stop pour faciliter l'accès à la voie principale.

- **Lotissement de l'Enclos**

La rétrocession est effective depuis peu. Une réflexion à propos de l'ouverture à la circulation publique de la rue des Mûriers. Il est probable qu'un double sens soit la formule qui assure la meilleure sécurité. On envisage également des écluses pour ralentir encore la vitesse.

- **Rénovation des HLM de la route de Lagamas**

Hérault Habitat a programmé la rénovation des HLM de la route de Lagamas. Les marchés sont en cours pour une rénovation durant l'année 2016. En ce qui concerne les rénovations concernent l'isolation thermique, les parties communes (réduction des halls, caves).

Hérault Habitat le mettra par convention l'espace vert à disposition de la mairie à charge pour elle de l'entretenir et de l'aménager. Un échange entre ce terrain et un terrain à bâtir communal pour un nouvel ensemble d'habitat social est envisagé à terme.

Pour résoudre le problème des poubelles, la CCVH et Hérault Habitat envisage une nouvelle formule de collecte et de ramassage des poubelles qui colle mieux avec les habitudes des locataires (construction de nouveaux locaux et distribution de nouveaux conteneurs).

- **Voirie**

Il y a beaucoup de travaux actuellement sur la voirie de Gignac. Un certain nombre concernent l'ASA du canal. Il lui a été demandé de remettre en état la chaussée en certains endroits où elle n'avait été correctement refaite.

- Propreté

En ce qui concerne le ramassage des sacs, c'est en discussion avec la CCVH. Cela ne peut se régler qu'avec Gignac et doit être porté au débat de l'intercommunalité. La problématique des sacs est en partie liée à une absence de tri. Les agents communaux doivent faire le tri des sacs avant de pouvoir aller sur les plateformes de tri.

En ce qui concerne les conteneurs, les claustras sont des cache-misère. On peut envisager une haie végétale, mais l'effet sera le même. Pour Notre-Dame, l'emplacement est provisoire. Un autre emplacement est à l'étude pour un impact visuel minimum.

Le problème de fond est un problème de comportement.

Un problème de tag est aussi présent. Il faut les enlever mais ce n'est pas toujours facile en fonction des supports.

Les toutonnettes vont être implantées en centre-ville : à la tour, sur l'esplanade, au square de la fontaine, parking Bouchard et bientôt sur la place de Verdun quand elle sera livrée.

- Lycée

La demande d'un lycée sur Gignac qui a été faite en avril dernier a été réitérée auprès du nouveau président de Région lors de sa venue sur le territoire, il y a quelques semaines. Le Président Alary s'est dit très sensible aux arguments du maire.

Sans autre question, la séance est levée à 19 heures 30.

François COLOMBIER
Adjoint en charge de la
Vie Quotidienne



Olivier SERVEL,
Premier adjoint
en charge de l'urbanisme





Compte rendu de la commission

« Affaires sociales, Associations, Culture »

Le 19 janvier 2015

Etaient présent : Michel Blanès, adjoint en charge des Affaires sociales et des associations, Martine Labeur, Adjointe en charge de la culture, Bruno Vailhé, Véronique Durand, Serge Falzon, Marcel Christol, Gérard Edmond-Mariette, Anne-Marie Dejean

Dès l'ouverture de la réunion, M. Edmond-Mariette fait remarquer qu'il n'a pas reçu le compte rendu de la précédente réunion, ni l'envoi de l'ordre du jour. Mme Dejean surenchérit. Il fait référence au Code Général des Collectivités Territoriales.

Michel Blanès répond que l'ordre du jour n'est pas obligatoire, pas plus que les commissions, qu'il s'agit de faire part de l'avancée des dossiers et que les comptes rendus sont normalement envoyés à l'ensemble du Conseil Municipal par les services avec le système Fast. Quant aux vœux de l'EHPAD, ils font partie des manifestations où tous les élus sont invités par le service Communication.

Michel Blanès évoque le jumelage avec Ogulin et le déplacement début juillet de deux associations gignacoises, la Chorale Arc en Ciel c'est certain, et l'association de tir à l'arc, c'est probable.

La question du Sonambule et du théâtre municipal est très largement évoquée par M. Edmond Mariette. Le projet intercommunal est au cœur de ses interventions.

Martine Labeur, adjointe à la culture lui répond sur plusieurs points avant que Bruno Vailhé ne rappelle que le sujet du Sonambule et de la programmation culturelle intercommunale doit être discuté en Conseil d'Administration de l'Office Culturel de la Vallée de l'Hérault et non pas en commission municipale même si, comme le précise Marcel Christol, adjoint aux Finances, le théâtre a été financé par la ville de Gignac grâce au recours à l'emprunt.

Les élus du groupe majoritaire ont le souci de développer une offre culturelle pour l'ensemble des Gignacois. Martine Labeur rappelle que la commune est le premier financeur du programme culturel du Sonambule et qu'il est normal qu'elle en évalue les retombées et qu'elle cherche autant que faire se peut à faire profiter tous les gignacois de cet équipement.

En ce qui concerne les associations, Michel Blanès se félicite de la dynamique associative de Gignac mais rappelle que le budget de la commune est extrêmement

seré. Il n'y aura pas d'aménagement du budget destiné aux associations cette année. Il faudra satisfaire le maximum de demandes avec un budget constant.

Seules les associations qui présenteront un bilan 2014 satisfaisant et un réel projet pour 2015 pourront prétendre à une subvention de la commune.

Michel Blanès regrette cet état de fait car il souhaiterait pouvoir soutenir et encourager encore les associations qui font un travail remarquable et sont le ciment social de notre communauté, mais le budget communal est dans un tel état que la rigueur voire l'austérité s'imposent pour revenir à une situation soutenable.

La séance est levée à 20 heures 15

Michel BLANES
Adjoint chargé
des Affaires Sociales et des Associations





Compte rendu COMMISSION « FINANCES »

du 27 janvier 2015

Etaient présents : Jean-François Soto, maire, Olivier Servel, Marcel Christol, Annie Leroy, François Colombier, Véronique Durand, Michel Blanès, Frédérique Biesse, Christine Debeauce, Sylvain Adelaere, Sylvie Contreras, Anne-Marie Dejean

Claudine Guiraud, Service Finances, Christine Pradel, chef de cabinet

La commission examinait les documents préparatoires au Débat d'Orientation Budgétaire programmé pour le 3 février (documents joints).

M. le Maire présente les données de cadrage pour situer Gignac dans son contexte : Il pointe du doigt le décalage entre les chiffres de population officiellement pris en compte et la réalité de la population à prendre en charge par la commune : 5 716 habitants pour l'état alors que la population réelle est de près de 6 200. Il fait également remarquer que la moitié des foyers peuvent prétendre à l'Allocation Pour le Logement, ce qui est le signe d'une population à très faibles revenus. Le revenu moyen par habitant est lui aussi très en-dessous de la moyenne nationale des communes de la même strate de population.

Enfin, le potentiel financier des habitants de Gignac est très faible alors que l'effort fiscal qui leur est demandé est lui plutôt fort. Il n'est donc pas question d'augmenter la pression fiscale de la commune.

M le Maire commente la situation nationale et internationale en relevant quelques points positifs comme la baisse du prix du pétrole, qui diminue nos importations et a fait baisser le déficit en 2014, la baisse de l'euro qui favorise nos exportations ainsi que les faibles taux d'intérêt.

Localement, le chômage a connu une forte hausse à 14,3%. Le bâtiment très présent et surtout les travaux publics sont très impactés par la crise et par la baisse des investissements publics. Les TP ont perdu 20% d'activité en 2014. Pourtant, une augmentation significative des autorisations de logements en 2014 permet d'espérer un petit rebond pour les entreprises du bâtiment en 2015.

L'industrie du tourisme a connu des fluctuations importantes à cause notamment du temps très maussade l'été et des ailes de saison beaucoup plus agréables.

La loi de finances 2015 prévoit un léger mieux en matière de croissance et d'inflation.



Commission extra-municipale cadre de vie

Le 29 janvier 2015

Etaient présents :

Olivier Servel, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, François Colombier, adjoint en charge de la vie quotidienne, Michel Blanès, adjoint en charge des affaires sociales, Francine Dehail

MM Mira, Higou, Aubin, Robert, Torquebiau,

Christine Pradel, chef de cabinet

Le point est fait sur la place de Verdun. Les travaux se poursuivent sans retard. Le chantier eau et assainissement sera terminé au 9 février. Le suivi du chantier par Géométris est très sérieux et la livraison est toujours prévue fin mars.

Le plan abouti du projet est présenté.

Le béton désactivé a été choisi de façon à constituer une continuité à la fois avec le parvis de l'église et avec l'esplanade. Le chantier commencera par les impasses de la Bouquerie et Molière. Un soin particulier sera apporté à la taille des pierres de l'escalier et des pavés.

Des bornes anti-franchissement en pierre seront également implantées.

Des bornes rétractables seront implantées à l'entrée de la place pour limiter la circulation car il y a beaucoup de circulation parasite en centre-ville. L'escalier sera l'élément monumental de la place.

Pourrait-il faire l'objet de quelques réservations pour des plantations ? Le choix a été fait de faire un aménagement de l'espace le plus minimaliste possible pour y permettre toutes les appropriations. La végétation sera plutôt plantée dans des poteries qui pourront éventuellement être déplacées.

Les commerçants et les riverains ont été tenus informés des travaux et du déroulement du chantier.

Il n'est pas souhaitable que cette place ne reçoive que des terrasses et l'espace public doit rester libre pour les autres usages.

Il faut revoir les conventions des terrasses pour qu'elles soient en harmonie avec le lieu.

Quel avenir pour la place de la Victoire ? Pourquoi ne pas y mettre un pot conséquent avec un arbre, ou encore une pergola avec des plantes grimpantes pour créer de la fraîcheur et de l'ombrage ?

Et sur la place de Verdun ? Les voiles d'ombrage ont été envisagées comme solution mais c'était extrêmement compliqué pour les arrimages. Il a donc fallu revenir à la solution des parasols individuels. Pour une pergola, c'est moins compliqué.

Y aurait-il un éclairage au sol des façades ? Non car elles ne sont pas particulièrement intéressantes et que ce type d'éclairage coûte très cher à installer et à entretenir. Il faut l'envisager sur des monuments (Hôtel de Laurès, Hôtel Adhémar ?...).

La Grand 'Rue sera la deuxième étape de ce réaménagement du centre-ville.

Le square de la Fontaine est-il prévu dans ces réaménagements ? Il fera partie des aménagements à plus long terme.

Le lycée agricole pourrait être un des acteurs de cet aménagement, et même dans un délai plus court. Contact à prendre.

En ce qui concerne les espaces verts sur Gignac, ils sont plantés dans de très mauvaises conditions, par exemple les oliviers du cimetière, d'où une grande mortalité et beaucoup de gaspillage. Les espaces verts du poste de police sont abandonnés. Il y a quelque chose à faire avec le personnel : l'encadrer, le former ?

La municipalité s'est engagée pour que les Journées du Patrimoine prennent cette année une ampleur exceptionnelle. Elles doivent permettre aux Gignacois de se réapproprier leur patrimoine et de le partager avec des visiteurs.

Il y aura trois thématiques développées autour du centre ancien, des domaines viticoles et de l'eau.

Et que devient la Maison du Fleuve ? Elle est en train d'être mise en sécurité. Les espaces en sous-sol seront murés et tout ce qui est encore dangereux enlevé. Mais d'abord il a fallu faire un nettoyage

La mairie avait acheté cette Maison du Fleuve 30 000€ en 2010. C'est déplorable. Le Permis de Construire est de 1991. Les espaces verts ont été mis en place par M. Pourret en 94-95.

S'il y a un projet, il faudra qu'on trouve des subventions car la mairie n'a pas les moyens de porter. Mais ce sera un projet très intéressant car le point de vue et le site sont extraordinaires.

Le musée de l'hydraulique et la façade de la maison attenante ont été rénovés et un soin particulier sera apporté à ce site.

Gignac Energie est en train de réfléchir à la façon de faire visiter le patrimoine hydraulique rénové.

Les gens du voyage vont-ils s'installer durablement sur le site de l'ancienne déchetterie ? Les gens du voyage s'installent habituellement au camping, mais ils sont venus un peu tôt, avant que le camping ne ferme.

Il y a un problème de mise à l'eau des bateaux sur le site du petit vichy. Il y a un problème consécutif aux gros travaux qui ont abimé la mise à l'eau.

Mais ce qu'il faut principalement retenir, ce sont les baisses de dotations de l'Etat
Si ces baisses ont déjà commencé, c'est en 2015 que le choc va s'effectuer puisque la baisse des dotations passe de 1,5 milliard à 3,7 milliards. Cela va peser fortement sur les finances de la commune.

La dotation forfaitaire est la plus forte dotation de l'état, c'est elle qui va être la plus impactée par les restrictions budgétaires avec une baisse estimée de 13,12%. Ce sera la première année que la baisse des dotations ne sera pas compensée en valeur absolue par l'augmentation de la population.

Pour les autres dotations dont les critères sont multiples, et qui peuvent ou pas nous être accordées, nous devrions avoir une légère augmentation. Les bases fiscales augmentent, elles, de façon mécanique.

Avant d'entrer dans les perspectives 2015, Marcel Christol, adjoint aux Finances, fait un point sur le budget 2014.

Il fait constater que la situation de la commune s'est légèrement améliorée avec une augmentation de l'épargne brute de plus de 61% et une épargne nette qui arrive presque à l'équilibre. Il est fort probable que sans les intempéries de septembre qui ont alourdi le budget d'investissement, nous serions légèrement excédentaires.

Il s'arrête également sur l'évolution du produit des impôts et taxes. Il fait constater que le produit de la taxe d'habitation a été moins important que prévu de 22 400 €. C'est la première fois que cela se produit. Dans un premier temps, les services ont pensé à une erreur de calcul. En fait, l'évaluation qui a été faite en début d'année sur les bases de 2013 a été remise en question par une modification, durant l'été, des bases de calcul par l'Etat qui a ainsi exonéré une partie des contribuables parmi les moins imposables. Il se trouve que cette catégorie de population est bien représentée sur Gignac, ce qui a affecté nos recettes de façon significative.

En ce qui concerne les perspectives pour 2015 et pour la période de trois ans à venir, la rigueur budgétaire sera plus que jamais nécessaire. Les budgets de fonctionnement seront maîtrisés et la recherche d'économie privilégiée. Le poste des subventions aux associations sera maintenu en l'état.

En matière d'investissements sur les 3 années à venir, en dehors de la maintenance et de l'entretien courant, seront inscrits dans les budgets seulement ceux qui sont indispensables : l'extension de la cantine, la création de deux nouvelles classes et la transformation du stade stabilisé en stade synthétique. La réhabilitation du centre-ville se poursuit (Place de Verdun) et les travaux consécutifs aux intempéries seront mis en œuvre, ils sont indispensables. Nous attendons le montant des aides qui nous seront allouées.

Il nous faut limiter le recours à l'emprunt et ne pas alourdir la dette qui s'élève en fin 2014 à plus de 13 millions €. L'emprunt supplémentaire de l'année 2014 s'est

élève à 1464 000 €. 1 million ont été engagés avant les élections. S. Contreras fait remarquer qu'il y a également les restes à réaliser de 2013 dans ce million. M. le Maire lui répond que les emprunts du premier trimestre nous impactent beaucoup.

Les intempéries là encore n'ont pas permis de contenir autant qu'espéré le recours à l'emprunt. Sans les intempéries, nous n'aurions quasiment pas emprunté, en relation avec les recommandations de l'Etat.

Des négociations avec les banques, Crédit Agricole et Caisse d'Epargne ont été entreprises.

Le Crédit Agricole a accepté de renégocier certains de ses emprunts à taux fixe et de les compacter. Ces emprunts seront rallongés de 5 ans sans que le capital soit affecté et sans que la commune ait des pénalités à payer. Le taux est fixé par le taux moyen des emprunts en cours.

C'est une première pour Gignac, en relation avec la confiance des banques dans la nouvelle équipe municipale.

L'annuité de ces emprunts sera réduite d'environ 55 000 € et permettra de desserrer la « mâchoire budgétaire » sans alourdir le capital de la dette. Ainsi les objectifs de notre feuille de route pourront être tenus.

La Caisse d'Epargne doit prochainement faire une proposition dans le même sens.

En ce qui concerne le camping, Annie Leroy, adjointe au Tourisme prend la parole.

Le budget d'investissement du camping est positif de 11 189€. Il faut préciser qu'aucun investissement n'avait été prévu puisque celui-ci devait être vendu.

La section de fonctionnement est légèrement déficitaire mais le résultat global est de 9 926€.

La saison 2014 a été plutôt bonne si l'on tient compte du fait qu'aucune publicité n'avait été faite et qu'aucune action de commercialisation n'a été initiée au printemps. Cela démontre qu'il y a un vrai besoin et un réel potentiel pour un camping qui devait être fermé.

Sylvie Contreras fait remarquer qu'il avait été prévu de vendre à un exploitant de camping et que l'hébergement aurait été maintenu. M. le Maire déclare qu'il est satisfait de l'apprendre car la précédente municipalité n'avait jamais répondu à ses questions sur le sujet mais il ne veut plus revenir sur le passé.

L'ouverture se fera cette année de la même manière qu'en 2014, c'est-à-dire du 1^{er} juin au 15 septembre.

Des investissements sont nécessaires pour entretenir le camping et le garder à niveau pour un montant total d'environ 10 000€.

M. le Maire indique que le Guide du Routard a sélectionné le camping municipal en 2014. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'OTI pour le développement du camping municipal car celui-ci est indispensable à notre territoire. Ceci conforte la position prise par le groupe majoritaire.

Sans autre questions la séance est levée à 19 heures 45.

Jean-François SOTO
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JF SOTO', written over the printed name.



compte-rendu de la commission "Finances"

18 mars 2015

Etaient présents :

Olivier Servel, Marcel Christol, Joëlle Sorel, Véronique Durand, Christine Debeauce, Frédérique Biesse, Sylvie Contreras

Claudine Guiraud, Directrice Finances, Christine Pradel Chef de Cabinet

Etaient excusés :

Annie Leroy et François Colombier

Olivier Servel déclare que le budget primitif 2015 qui va être présenté est un budget responsable et de prudence. Le budget de fonctionnement est maîtrisé grâce aux efforts de chacun et il remercie les services qui jouent le jeu.

Les investissements seront ciblés afin que la renégociation de la dette permette de s'inscrire réellement dans une perspective de désendettement.

Marcel Christol, adjoint aux finances, présente le réalisé 2014 qui fait apparaître un budget en deçà des prévisions.

Le résultat de la section de fonctionnement permet un virement à la section d'investissement de 671 600 €.

Le résultat pourrait être affecté pour 193 513 € à la section de fonctionnement et pour 486 341 € à la section d'investissement.

La section d'investissement pour sa part termine en déficit de 419 844 €.

Le budget dégage lui un résultat positif de 260 010 €

M. Servel explique que le budget primitif 2015 est très serré et ramené à l'essentiel mais que les budgets du CCAS, du Mescladis et les dotations aux associations bénéficient de la même enveloppe qu'en 2014.

M. Christol fait remarquer que le Mescladis par exemple pèse 239 200 € sur le budget général. Mme Contreras répond qu'il y a en face un service à la population et qu'il y a des compensations en recettes. M. Servel acquiesce et répond que c'est bien parce qu'il y a un service à la population que le budget est maintenu même si les compensations sont relativement faibles.

Mme CONTRERAS explique qu'elle ne trouve pas la renégociation aussi exceptionnelle que l'équipe majoritaire voulait bien le dire.

Mme Biesse lui répond qu'il s'agit autant d'une posture politique que d'un problème de budget. La renégociation est aussi la preuve d'une confiance en la nouvelle équipe à créer de la dynamique et des retombées économiques et donc faire un pari sur l'avenir. Il est clair que s'il y avait eu les pénalités à déboursier, il n'y avait plus aucun intérêt à renégocier et donc aucune possibilité de retrouver du souffle. Gignac a besoin d'investir, ne serait-ce que pour les écoles et le centre-ville.

Pour le budget du camping pas de changement notable par rapport au DOB. Il dégage un petit résultat positif. Mme Contreras fait remarquer que le camping ne dégage pas de bénéfices. M. Servel lui rappelle qu'il n'y a eu cette année aucune communication alors qu'elle a déjà démarré cette année. Mme Biesse affirme que la encore il y a une dimension économique qui ne peut être vu qu'au travers du seul budget et qu'un tel équipement est un élément d'attractivité du territoire et de développement économique.

Mme Contreras abonde dans ce sens et martèle que derrière la dette il y a des actifs et des services. Toutes les communes ont de l'endettement. M. Servel confirme qu'il a effectivement vrai passif en termes d'endettement et qu'heureusement toutes les communes n'ont pas celui de Gignac !

Mme Guiraud explique que les investissements d'une commune sont des investissements à long terme. Pour des budgets importants, il est impossible de ne pas emprunter.

Une commune qui n'aurait pas d'emprunt n'investirait pas pour l'avenir et ce serait une gestion tout aussi déplorable confirme Mme Biesse. L'important est de trouver l'équilibre : investir pour le présent sans injurier l'avenir.

Sans autre question, la séance est levée à 20 heures.

Olivier SERVEL

Premier adjoint





Commission extra-municipale Ruralité

14 avril 2015

Etaient Présents : Jean-François Soto, Maire, Olivier Servel, François Colombier, adjoints, Frédérique Biesse, conseillère municipale, Mr Vézinhet, président de l'association des chasseurs, Mr Moyano, principal du Lycée agricole, Mr Agonayan, Président de l'Association du Cadre de Vie.

Présentation des futurs travaux de la Combe salinière est faite par Olivier Servel, vice-président de la Régie.

L'usine de pompage et de captage sera en hauteur, desservie par un chemin forestier, pas de vue depuis la route.

Rappel : la commune n'a pas vocation à fournir l'eau potable aux habitations hors limites des zones construites, pas plus que l'électricité. Gignac est passée d'un statut de commune rurale à un statut de commune urbaine, donc les financements pour ces actions ne nous sont plus disponibles.

La cave et la chasse demandent que le calendrier des travaux soit établi en fonction des dates de vendanges.

Après les intempéries, les fossés ont été curés et il y a eu des apports de tout-venant.

M. Moyano, principal du lycée agricole de Gignac propose de mettre en œuvre une formation destinée aux demandeurs d'emploi, qui pourrait les former au nettoyage des cours d'eau et avoir un chantier d'expérimentation sur le Rieutort, sur ses parties communales et privées, en faisant le tour des propriétaires. Cette formation pourrait être financée à 80% par la Région LR. Rendez vous sera pris avec M. Moyano pour faire avancer ce dossier très intéressant pour Gignac.

Mr Moyano propose d'effectuer le même type de projet pour des petits projets de maçonnerie comme sur la Maison du Fleuve par exemple.

Le ré aménagement des abords du Pont de Gignac pourrait également se faire avec le lycée, en partenariat avec la communauté de communes et le lycée agricole. Des travaux de mise en sécurité des personnes qui souhaitent traverser doivent être faits.

Mme Pradel s'occupe de ce sujet qui a déjà été soulevé par l'Office du Tourisme.

Le président de l'Association des chasseurs demandent à ce que soit faite une mare en amont des pompages. M. Abbiate sera consulté à ce sujet.

Un prêt de pelle mécanique pourrait-il être envisagé pour les chasseurs ? François Colombier sera consulté à ce sujet.



Commission extramunicipale Cadre de Vie

11 mai 2015

Etaients présents : Annie Leroy et François Colombier, adjoints, Gérard Agonayan, président de l'Association du Cadre de Vie, Marie-Hélène Deltort, M. Mira, M. Torquebiau.

Christine Pradel, chef de cabinet

Etait excusé : Guy Mulero

Il est présenté à la commission les différentes options pour la mise en place du mobilier urbain de la place de Verdun :

- Une tendance méditerranéenne avec bancs en pierre et poteries en terre cuite avec une plante méditerranéenne.



- Une tendance contemporaine avec bancs et poteries de couleurs



- Une tendance classique avec des pots de type « orangerie de Versailles ».



Il est suggéré de mettre sur la place les très classiques bancs parisiens. Le fait de devoir les fixer pose question à certains qui préféreraient des bancs en pierre que leur poids rend inamovibles.

La couleur et le côté contemporain ne trouvent pas de défenseurs.

Le côté classique des caisses de Versailles est séduisant mais peu approprié à Gignac. Il est clair que si l'on plante des orangers ou toute autre plante du même type, cela suggère une importante manutention.

Après une rapide discussion, le choix se porte sur les bancs de pierre et les poteries en terre cuite, plutôt vieilles, et les oliviers.

Le débat s'ouvre sur les priorités à mettre en œuvre dans un plan de redynamisation du centre-ville. Bien sûr, la priorité des priorités restant la Grand Rue avec ses immeubles patrimoniaux. La Rue Saint Michel, le square de la Fontaine et l'hôtel de Laurès constituent les espaces majeurs.

Le Rivelin présente également un intérêt et il domage que ce soit un parking d'autant qu'il a de nombreuses voitures ventouses.

Il y a de petites choses à faire qui pourrait déjà améliorer le cœur de ville comme la réparation des lampadaires du square de la Fontaine qui a été demandée à de nombreuses reprises.